



TENDER ADDENDUM

**Tree Pruning and Associated Specialized
Arboricultural Services**
NCC tender file # LW123
December 19, 2019

ADDENDUM NO : 1

ADDENDA À LA SOUMISSION

**Élagage des arbres et des services arboricoles
connexes**
Dossier de soumission de la CCN no. LW123
Le 19 décembre 2019

ADDENDA NO: 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents :

1. REQUEST FOR INFORMATION

Q1. In Appendix C, Category 2, one of the standard is a bucket truck with aerial device (minimum 17 m reach and 340° rotation) and enclosed box (at least 10 m³ capacity) and one wood chipper with a minimum capacity of branches with diameter of 15 cm. Would a combination of a pickup truck with a trailer pulling a tracked spider lift (minimum 17 m reach and 340° rotation) and another truck with an enclosed box (at least 10 m³ capacity) pulling a wood chipper with a minimum capacity of branches with diameter of 15 cm satisfy the standard?

A1. A mobile lift device would be deemed as an acceptable equivalent provided the replacement can satisfy the technical specification provided for a bucket truck in Appendix C, Category 2 further said replacement shall meet the provincial (Québec and Ontario) safety standards and licensing requirements. The lift and other replacement equipment must also be able to satisfy traffic management criteria for roadside work set out in the Ministry of Transportation Ontario Traffic Manual Book 7 or Quebec's Ministry of Transports standards on Traffic Control. If this option is to be used please specify in your mandatories and ensure the hourly rate provided for this category reflects all equipment required to provide the service.

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat:

1. DEMANDE D'INFORMATION

Q1. Dans l'annexe C, catégorie 2, l'une des normes est un camion-nacelle avec un dispositif aérien (portée minimale de 17 m et 340° de rotation) et une boîte fermée (capacité d'au moins 10 m³) et une déchiqueteuse à bois avec une capacité minimale de 15 cm de diamètre pour les branches. Est-ce que la combinaison d'une camionnette munie d'une remorque tirant une nacelle élévatrice araignée à chenilles (portée minimale de 17 m et 340° de rotation) et d'un autre camion avec une boîte fermée (capacité d'au moins 10 m³) tirant une déchiqueteuse à bois avec une capacité minimale de 15 cm de diamètre pour les branches satisfait à la norme ?

R1. Une nacelle élévatrice mobile serait considérée comme un équivalent acceptable à condition que cette nacelle satisfait pleinement le devis technique fournit pour un camion-nacelle dans l'annexe C, catégorie 2. De plus, cet équivalent doit répondre aux normes de sécurité provinciales (Québec et Ontario) et aux exigences de licence. La nacelle élévatrice et les autres équipements de remplacement doivent également être en mesure de satisfaire aux critères de gestion de la circulation pour les travaux routiers énoncés dans le livret 7 du ministère des Transports de l'Ontario ou aux normes du ministère des Transports du Québec sur le contrôle de la circulation. Si cette équivalence est envisagée, veuillez l'indiquer dans vos obligations et assurez-vous que le taux horaire fourni pour cette catégorie reflète tout l'équipement requis pour fournir le service.

Q2. In Appendix C, Category 9, the request is a flat rate bid of a Level 2 TRAQ Assessment... It does not specify how many trees the Level 2 Tree Risk Assessment would include. I'm assuming the flat rate is for a Level 2 Tree Risk Assessment for one tree but as those assessments can regroup multiple trees in the same report. I would like to have confirmation that the flat rate is in fact for one tree.

A2. The flat rate requested in Appendix C, Category 9, for a Level 2 TRAQ Assessment is for one (1) tree.

Q3. Is it possible to bid only for Category 2 (Quebec)?

A3. Contractors are not required to bid on both service groups (1 and 2) but must bid on all 9 categories for the selected service group (Ontario or Quebec) or will be subject to disqualification. Yes you can bid on all 9 categories of the Quebec Service Group.

Q4. Is the amount of \$ 500,000 for 3 years, divided into 3 portions? (1 year)ée)

A4. For the Quebec Service Group the value of \$500,000 is for the entire three year term. Similarly the value of 1.5 million is for the entire 3 year term for the Ontario Service Group.

Q5. Can each category be assigned to 2 bidders? (see 1.3: up to 2 agreements / category)

A5. A maximum of two (2) and a minimum of one (1) Standing Offer Agreements (SOA) per service category may be awarded as a result of this request for standing offer.

Q6. Is it possible to rent the equipment and therefore provide the rental cost estimates in the bid?

A6. The RFSO does not specify whether proponents own, lease or rent the equipment described simply that the equipment is available.

Q2. Dans l'annexe C, catégorie 9, la demande concerne une soumission forfaitaire pour une évaluation TRAQ de niveau 2... Elle ne précise pas le nombre d'arbres compris dans l'évaluation des risques liés aux arbres de niveau 2. Je suppose que le taux forfaitaire pour ces évaluations est basée sur un arbre mais, puisque ces évaluations peuvent regrouper plusieurs arbres dans le même rapport, je voudrais avoir la confirmation que le taux forfaitaire est bel et bien pour un arbre.

R2. Le taux forfaitaire demandé à l'annexe C, catégorie 9, pour une évaluation TRAQ de niveau 2 est pour un (1) arbre.

Q3. Est-il possible de ne soumissionner que pour la catégorie 2 (Québec)?

A3. Il n'est pas tenu de soumissionner pour les deux groupes de services (1 et 2), mais doit le faire pour les 9 catégories du groupe de services choisi (Ontario ou Québec), sans quoi sa soumission pourra être disqualifiée. Oui, vous pouvez enchérir sur les 9 catégories du Groupe de services du Québec.

Q4. Le montant de 500 000\$ est-il pour les 3 ans, réparti en 3 portions ? (1/ann)

A4. Pour le Groupe de services du Québec, la valeur de 500 000 \$ est pour toute la durée de trois ans. De même, la valeur de 1,5 million correspond à l'ensemble du mandat de 3 ans du Ontario Service Group.

Q5. Chaque catégorie peut être attribuée à 2 soumissionnaires ? (voir 1.3 : jusqu'à 2 conventions /catégorie)

A5. Un maximum de deux (2) et au moins un (1) contrats d'offre à commandes (DOC) par catégorie peuvent être attribués à la suite de cette demande d'offre à commandes.

Q6. Est-il possible de louer le matériel et donc de fournir dans la soumission les estimations des coûts de location?

A6. La DOC ne précise pas si les promoteurs possèdent, louent ou louent l'équipement décrit simplement que l'équipement est disponible.

Q7. How to establish hourly rates, having no estimate of the number of hours for the total amount to submit? (Costs by sub-category, in the Quebec category - p-27)

A7. All proponents are asked to provide an hourly rate based on the equipment and personnel requested. Because of the nature of the RFSO numbers of hours of work cannot be provided.

Q7. Comment établir des taux horaires, en n'ayant aucune estimation du nombre d'heures pour le montant global à soumettre? (Coûts par sous-catégorie, dans la catégorie Québec - p-27)

A7. Tous les promoteurs sont priés de fournir un taux horaire basé sur l'équipement et le personnel requis. En raison de la nature de la DOC, le nombre d'heures de travail ne peut pas être fourni



Lana Wilson
Senior Contract Officer
Procurement Services

Lana Wilson
Agent principal des contrats
Services d'approvisionnement